

<https://ricochets.cc/7-juin-rassemblement-en-soutien-aux-victimes-de-perquisitions-et-GAV-lundi-5-Juin-af-faire-Lafarge.html>



7 juin : rassemblement en soutien aux victimes de perquisitions et GAV lundi 5 Juin, affaire Lafarge

- Les Articles -
Publication date: mercredi 7 juin 2023

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

7 juin : rassemblement en soutien aux victimes de perquisitions et GAV lundi 5 Juin, affaire Lafarge

Différents groupes relaient cet appel pour ce soir :

Rassemblons-nous ! Rendez-vous aujourd'hui, mercredi 7 Juin à 19h, devant la Préfecture de la Drôme, 3 Bd Vauban, 26000 Valence, en soutien aux victimes de la vague de perquisitions et de garde-à-vues du lundi 5 Juin.

- ▶ Co voiturage Crest 18h15 à la Gare, 18h25 au casino



Une vague d'arrestations contre le mouvement écologiste, liée au désarmement d'une usine Lafarge visuel par Contre Attaque

Texte d'appel

"Ces actions démesurées et barbares des forces de l'ordre sont en lien avec une action de désobéissance menée contre un site Lafarge en Décembre. Voici le message d'appel à soutien des Soulèvements de la Terre, pour celles et ceux qui ne l'ont pas reçu :

"Tôt ce matin, les gendarmes et la Sous-Direction Anti-Terroriste (SDAT) ont mené une vague de perquisitions à travers toute la France. Un peu moins d'une quinzaine de personnes ont été perquisitionnées simultanément dans plus de neuf communes puis placées en garde à vue.

D'après les premières informations publiées dans la presse, ces personnes seraient accusées de "destruction en bande organisée" et "association de malfaiteurs", en lien avec une action de désobéissance menée le 10 décembre 2022, contre l'usine Lafarge de Bouc-Bel-Air (13), par plusieurs centaines de personnes (lien du communiqué et vidéo que nous avons relayés à l'époque depuis les Soulèvements de la Terre). Sous ce régime de garde-à-vue, elles pourraient être détenues pendant 96h (jusqu'à vendredi matin).

Depuis les Soulèvements de la Terre, nous avons soutenu cette initiative de démantèlement salutaire à l'encontre d'une des entreprises les plus destructrices au monde. Nous appelons donc à soutenir très largement les personnes arrêtées aujourd'hui : dans les cortèges contre la réforme des retraites demain, par des rassemblements devant les

7 juin : rassemblement en soutien aux victimes de perquisitions et GAV lundi 5 Juin, affaire Lafarge

sites Lafarge et les Préfectures mercredi soir et en rejoignant massivement la mobilisation contre l'extension d'une carrière Lafarge ce dimanche 11 juin au matin à Saint-Colomban.

L'opération policière de ce matin, sur laquelle le ministère n'a pour l'instant pas communiqué, s'inscrit de toute évidence dans l'escalade répressive que le gouvernement mène contre les mouvements sociaux et écologistes avec une accélération notable ces derniers mois : violences policières effroyables à Sainte-Soline, régime d'exception alimenté par le spectre de "l'éco-terrorisme" ou encore menaces de dissolution des Soulèvements de la Terre. Par cette criminalisation, c'est bien l'association de malfaiteurs qu'il constitue avec les industries mortifères que le gouvernement révèle.

Car nous le savons : c'est bien Lafarge-Holcim qui est coupable de destruction en bande organisée ! Sur les 50 sites les plus polluants de France, 17 sont des cimenteries. Le béton représente 8% des émissions de Co2 mondiales. Quant au secteur du BTP c'est 39 % des émissions de CO2 au niveau mondial et de 33% des émissions françaises. L'entreprise Lafarge-Holcim semble cumuler les scandales environnementaux dans ses carrières, centrales à béton et cimenteries. C'est bien aussi Lafarge-Holcim qui a financé Daesh en Syrie, avec l'accord tacite de la DGSE et de l'État. L'entreprise a d'ailleurs été condamnée pour financement du terrorisme par la justice américaine en octobre 2022.

Assimiler aujourd'hui à du terrorisme l'usage légitime de la pince coupante, de la masse et de la clef à molette en vue de neutraliser des infrastructures est un inacceptable retournement ! Les centrales à béton sont des armes d'artificialisation massive des terres agricoles et de destruction de la biodiversité, des bombes à retardement climatique. Il est donc plus que jamais légitime et nécessaire de les désarmer.

En France et en Suisse, cela fait trois ans que des actions toujours plus massives et déterminées visent l'industrie du béton en général et Lafarge-Holcim en particulier :

Campagnes de blocage de cimenteries "Fin de chantiers", depuis 2020

Occupations et désarmements simultanés de plusieurs sites Lafarge en région parisienne, à l'appel d'Extinction Rebellion et des Soulèvements de la Terre, en juin 2021 - communiqué et vidéo

ZAD de la Colline en Suisse, entre 2020 et 2021

Mobilisations successives à Saint-Colomban (44) contre des extensions de carrière Lafarge et GSM, en 2022

Désarmements collectifs sur des cimenteries de Béton Lyonnais en février 2023

En décembre dernier un article du Parisien laissait fuiter pour la première fois la possibilité d'une dissolution des Soulèvements de la Terre et révélait l'implication de l'anti-terrorisme dans l'enquête sur l'action contre l'usine Bouc bel Air. Une tribune en réaction à cette inquiétante extension répressive avait alors été signée par plus de 3000 personnalités et publiée dans Libération. De multiples personnalités politiques, syndicales et intellectuelles y affirmaient leur soutien à ce type d'actions : "Nous savons aussi que nous n'avons pas peur de ces gens vêtus de blancs de protection ou de bleus de chauffe qu'on nous montre désormais à la télé, après des années de surdité du gouvernement face aux luttes écologistes. Nous ne pouvons d'ailleurs leur donner tort quand nous les entendons affirmer que leurs actions de « désarmement » sont un élément essentiel de toute stratégie conséquente pour freiner, enrayer, stopper les projets qui bétonnent les sols, s'accaparent les terres ou empoisonnent les rivières. Mieux que ça, nous aimerions parfois en être (...)"

Les actions de désarmement de l'industrie du béton se répandent et ce n'est probablement qu'un début. Nous appelons à les amplifier.

Nous exigeons la libération immédiate de toutes les personnes arrêtées ce jour.

Nous appelons à des rassemblements de soutien partout en France mercredi soir (07 juin), face à des préfectures, ou des sites Lafarge-Holcim.

Nous appelons à converger massivement ce dimanche en Loire-Atlantique pour les convois Fin de carrières, et notamment contre l'extension d'un site Lafarge à Saint Colomban

Ne nous laissons pas intimider par la répression, désarmons le béton !

Les soulèvements de la terre "

7 juin : rassemblement en soutien aux victimes de perquisitions et GAV lundi 5 Juin, affaire Lafarge

► De Marseille :

[Contre la criminalisation des actions écologistes](#)

Tôt ce lundi matin, les gendarmes et la Sous-Direction Anti-Terroriste (SDAT) ont mené une vague de perquisitions à travers toute la France. Face à un état et une justice au service des industriels, nous affirmons notre solidarité indéfectible avec tout.e.s les personnes arrêté.e.s. Nous appelons à nous rassembler ce mercredi 7 juin à 19h, devant la préfecture des Bouches-du-Rhône à Marseille.

► Voir aussi, sur la question du béton :

[Sabotages : « Viser l'industrie du béton est plus que légitime »](#) - Le 5 juin, des militants accusés de dégradations dans une cimenterie Lafarge ont été arrêtés par des brigades antiterroristes. Une réaction qui témoigne de la nervosité de l'État, juge le philosophe Anselm Jappe.

PS:

Militants écologistes arrêtés : des rassemblements prévus partout en France

► [Militants écologistes arrêtés : des rassemblements prévus partout en France](#) : La garde à vue continue pour plusieurs militantes et militants écologistes, plus de 48 heures après leur arrestation le 5 juin. Le coup de filet, révélé par Reporterre, a été mené dans le cadre de l'enquête relative aux dégradations commises le 10 décembre dernier dans une cimenterie Lafarge à Bouc-Bel-Air, près de Marseille. Pour l'heure, selon nos informations, deux personnes ont été libérées (sur une quinzaine interpellées), sans contrôle judiciaire et dans l'attente d'une convocation devant le juge. (...)